

Protection juridique : pour s'y retrouver

Se protéger des aléas de la vie. En souscrivant une assurance de protection juridique, vous avez accès à un juriste, afin de pouvoir résoudre vos litiges dans plusieurs domaines du droit. Non seulement vous bénéficiez d'un accompagnement individualisé jusqu'à la résolution de votre litige, mais les honoraires et les frais de justice peuvent être pris en charge dans le cadre de ce contrat.

Nous vous proposons dans cette fiche **une synthèse des réponses** apportées par Anne Khier (experte en protection juridique), aux questions des médecins posées sur l'espace « Assuré d'être bien assuré ».



Immobilier

Propriétaires des murs de leur cabinet, de leur résidence principale, voire d'un appartement à la mer ou à la montagne, les médecins libéraux, comme les autres détenteurs de biens, sont confrontés à de multiples difficultés. Certaines peuvent se révéler particulièrement préjudiciables à leur exercice. Une protection juridique deviendra alors une aide très précieuse pour éviter les tracasseries et continuer à se consacrer à la médecine.

Différends et conflits avec des confrères ou des patients

Des différends surviennent entre confrères dont l'exercice est parfois aux antipodes. De même, le comportement de certains patients s'avère parfois inacceptable. Ces conflits peuvent quelquefois se régler par conciliation, mais certains prennent de telles proportions que le médecin diffamé, agressé, devra se défendre pour éviter que sa réputation n'en soit entachée.

Difficultés insolubles avec des fournisseurs

Les professions libérales sont confrontées, comme tous les indépendants, à des fournisseurs et des prestataires

qui peuvent se révéler parfois être très nettement en deçà des espérances, voire indécents. Comme dans toute transaction commerciale, des recours existent pour réparer le préjudice subi.

Que d'eau !

Des infiltrations provenant de l'appartement du dessus : comment être sûr que les travaux ont été effectués ? Une canalisation de collecte des eaux pluviales du voisin qui se déverse dans votre jardin ? Des infiltrations dans la toiture et un bailleur qui fait la sourde oreille ? Toutes situations qui méritent conseils d'expert.

Installations défectueuses et malfaçon

L'électricien qui « oublie » de raccorder au thermostat central un des radiateurs électriques et c'est une facture anormalement élevée. L'acquéreur de votre ancien domicile qui vous envoie la facture d'une fenêtre qu'il a dû changer sous prétexte de garantie décennale... et un avocat qui n'agit pas. Des fuites d'eau apparaissant après travaux et un artisan qui refuse de reprendre le chantier... Toutes situations inacceptables.

..... AUTRES SUJETS QUE VOUS POUVEZ RETROUVER SUR [HTTP://ASSURE-ETRE-BIEN-ASSURE.LEQUOTIDIENDUMEDECIN.FR/](http://ASSURE-ETRE-BIEN-ASSURE.LEQUOTIDIENDUMEDECIN.FR/)

- Comment régler un litige avec un avocat ?
- Achat d'un chien de race non confirmé
- Travaux mal effectués
- Expertises contradictoires d'assureurs d'un patient
- Indemnités journalières suite à un arrêt de travail
- Quels sont la fonction et le pouvoir d'un exécuteur testamentaire ?
- Droit de donation internationale
- Clôture et voisinage
- Un syndic de copropriété peut-il modifier unilatéralement les tantièmes individuels d'une copropriété ?
- Expropriation pour cause d'utilité publique possible ?
- Maison pluridisciplinaire de santé et SCM

<http://assure-etre-bien-assure.lequotidiendumedecin.fr/index.php?expert=1>